



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Suivi de la mortalité (MOMO)

Description

Le suivi de la mortalité (MOMO) présente l'évolution saisonnière de la mortalité dans les groupes d'âge 0 à 64 ans et 65 ans et plus, tant au niveau national que régional. Les données étant mises à jour chaque semaine, elles permettent de détecter rapidement les périodes de surmortalité aussi bien pour l'ensemble de la Suisse que pour certaines grandes régions.

Méthodologie

Méthodologie utilisée

Dans le cadre du suivi de la mortalité, nous comparons le nombre de décès hebdomadaires enregistrés au nombre de décès attendus d'un point de vue statistique.

a) Les chiffres actuels relatifs aux décès utilisés pour le suivi de la mortalité sont basés sur les décès signalés quotidiennement aux offices d'état civil et transmis à l'OFS dans le cadre de la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT). Seules les personnes faisant partie de la population résidente permanente sont prises en compte dans le suivi de la mortalité.

b) Les décès hebdomadaires sont publiés après un délai de traitement de neuf jours. Les décès publiés au cours des cinq dernières semaines sont des extrapolations. Plus aucune extrapolation n'est réalisée avant la publication pour les décès datant de plus de cinq semaines.

c) Les chiffres prévisionnels sont calculés sur la base de l'évolution du nombre de décès au cours des cinq années précédentes. Pour tenir compte des variations saisonnières, nous prenons les dix dernières années comme référence.

d) En raison des fluctuations aléatoires inhérentes aux statistiques, les écarts entre le nombre de décès observés et le nombre de décès attendus ne traduisent pas nécessairement une surmortalité. Ce n'est que lorsque le nombre de décès observés dépasse l'intervalle de confiance à 99 % autour de la valeur attendue qu'une surmortalité peut être constatée.

e) Ces extrapolations et ces valeurs prévisionnelles sont calculées au niveau des grandes régions, puis agrégées à l'échelle de la Suisse.

f) La forte hausse de la mortalité observée en 2020 et 2021, c'est-à-dire pendant la pandémie de COVID-19, fausse le calcul des valeurs attendues pour les années suivantes. Ce biais sera pris en compte dans le calcul des valeurs attendues à partir de 2022.

Variables utilisées

- Date de décès
- Âge au moment du décès
- Commune de résidence (domicile légal) de la personne décédée selon l'état actuel des communes
- Cantons et grandes régions, sur la base de la commune de résidence

Date / période de l'enquête

Depuis 2010 pour la Suisse, publié depuis 2015

Depuis 2020 pour les grandes régions, publié depuis 2020

Périodicité de la publication

Hebdomadaire

Degré de régionalisation

Suisse, grandes régions (selon la définition de l'OFS, les grandes régions sont la Région lémanique, l'Espace Mittelland, la Suisse du Nord-Ouest, Zurich, la Suisse orientale, la Suisse centrale et le Tessin)

Appariements utilisés

Aucun appariement n'est effectué pour produire le suivi de la mortalité.

	<p>Le cas échéant, indications sur la qualité des informations statistiques (p. ex. coefficients de variation)</p> <p>Au bout de 40 jours, plus de 95% des déclarations des états civils ont été transmises.</p>
Politique de révision	<p>Révisions méthodologiques:</p> <p>L'état actuel des connaissances scientifiques en matière de suivi de la mortalité fait l'objet d'une réévaluation constante.</p>
Bases légales	<p>Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF, RS 431.01) et ordonnance y afférente du 30 avril 2025 (RS 431.011)</p>
Organisation	<p>Office fédéral de la statistique (OFS)</p> <p>Section Santé de la population</p> <p>Renseignements:</p> <p>gesundheit@bfs.admin.ch</p> <p>+41 58 463 67 00</p>